

# DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

## POUR LES PERSONNES MAJEURES ET LES MINEURS EMANCIPES

### LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR :

① le formulaire de demande rempli et signé

② **de préférence** un extrait ou une copie en original de l'acte de naissance (en faire la demande à votre mairie de naissance, par courrier ou par mail, voir site Internet des mairies) *ou* le livret de famille personnel avec filiation complète *ou* le livret de famille des parents

③ 2 photographies d'identité récentes de format de 3,5 x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, et tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur

④ la preuve de la nationalité française (si la copie intégrale de votre acte de naissance ne permet pas d'établir formellement votre nationalité)

⑤ un justificatif récent de votre domicile, à vos nom et prénom (en original) : si vous n'avez pas de domicile personnel, consultez la dernière page de ce fascicule, votre mairie, votre sous-préfecture ou la préfecture

⑥ un document officiel avec photo vous permettant de justifier de votre identité (carte nationale d'identité, carte d'identité professionnelle délivrée par une administration publique, permis de conduire, permis de chasser, etc....)

⑦  **votre ancienne carte nationale d'identité ou, si vous ne pouvez pas la produire, 25 euros en timbres fiscaux.**

**LES SERVICES DE VOTRE MAIRIE PROCEDERONT EGALEMENT A LA PRISE DE VOTRE EMPREINTE DIGITALE.**

## POUR LES PERSONNES MINEURES

La demande doit être présentée par une personne exerçant l'autorité parentale.

### LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR :

① le formulaire de demande rempli et signé par le représentant légal

② **de préférence** un extrait ou une copie en original de l'acte de naissance (en faire la demande à votre mairie de naissance, par courrier ou par mail, voir site Internet des mairies) *ou* le livret de famille des parents

③ une copie du livret de famille pour déterminer les conditions d'exercice de l'autorité parentale

④ 2 photographies d'identité récentes de format de 3,5 x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, et tête nue, sur fond clair, neutre et uni

⑤ la preuve de la nationalité française (si la copie intégrale de votre acte de naissance ne permet pas d'établir formellement votre nationalité)

⑥ un justificatif récent du domicile du représentant légal (en original)

⑦ selon les cas, le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur, la déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, le jugement de tutelle, l'ordonnance du juge aux affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale

⑧ une pièce d'identité du représentant légal

⑨ **l'ancienne carte nationale d'identité du mineur ou, si vous ne pouvez pas la produire, 25 euros en timbres fiscaux et, le cas échéant, une pièce d'identité de celui-ci.**

**Le titre d'identité du mineur est remis en présence de son représentant légal.**

**A partir de 13 ans, la carte nationale d'identité doit être signée par son titulaire.**

**LES SERVICES DE VOTRE MAIRIE PROCEDERONT EGALEMENT A LA PRISE DE L'EMPREINTE DIGITALE DE L'ENFANT S'IL A PLUS DE 13 ANS.**

## VOTRE CARTE NATIONALE D'IDENTITE A ETE PERDUE OU VOLEE

Vous devez constituer un dossier dans les conditions d'une première demande en le complétant par :

- S'il s'agit d'une perte, une déclaration de perte : un modèle est contenu dans le formulaire de demande de carte nationale d'identité
- S'il s'agit d'un vol, une déclaration de vol établie par le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie
- **des timbres fiscaux pour un montant de 25 euros**

**Si vous avez perdu votre cni ou si elle vous a été volée à l'étranger, vous pourrez effectuer la déclaration auprès du service consulaire français ou auprès d'un service de police étranger.**

## RENOUVELLEMENT DE VOTRE CNI A LA SUITE D'UNE MODIFICATION DE VOTRE ETAT CIVIL

Vous souhaitez faire apparaître sur votre cni le nom de votre époux, de votre épouse, ou de votre ex-époux, ex-épouse, ou accoler au vôtre, le nom du parent qui ne vous a pas été transmis :

### LISTE DES DOCUMENTS A PRODUIRE :

① le formulaire de demande rempli, signé et comportant votre empreinte digitale

② **de préférence** un extrait ou une copie en original de l'acte de naissance (en faire la demande à votre mairie de naissance, par courrier ou par mail, voir site Internet des mairies) **ou** le livret de famille personnel avec filiation complète **ou** le livret de famille des parents

③ 2 photographies d'identité récentes de format de 3,5 x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, et tête nue, sur fond clair, neutre et uni

④ votre ancienne carte nationale d'identité

⑤ et selon les cas :

- le jugement de divorce autorisant l'usage du nom de votre ex-conjoint

- l'acte de décès de votre conjoint

- votre acte de mariage ou votre livret de famille si la mention ne figure pas encore en marge sur votre acte de naissance

**LA QUALITÉ D'ÉPOUSE OU DE VEUVE N'EST MENTIONNÉE QUE SUR VOTRE DEMANDE EXPRESSE.**

## RENOUVELLEMENT DE CNI POUR UN CHANGEMENT D'ADRESSE

### LISTE DES DOCUMENTS A PRODUIRE :

- ① le formulaire de demande rempli et signé personnellement
- ② **de préférence** un extrait ou une copie en original de l'acte de naissance (en faire la demande à votre mairie de naissance, par courrier ou par mail, voir site Internet des mairies)  
*ou* le livret de famille personnel avec filiation complète  
*ou* le livret de famille des parents
- ③ 2 photographies d'identité récentes de format 3,5 x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, et tête nue, sur fond clair, neutre et uni
- ④ la carte nationale d'identité à remplacer
- ⑤ un justificatif de votre nouveau domicile, à vos nom et prénom (en original)

**LES SERVICES DE VOTRE MAIRIE PROCEDERONT  
EGALEMENT A LA PRISE DE VOTRE EMPREINTE DIGITALE.**

## PRECISIONS SUR LES DOCUMENTS A FOURNIR

### LES JUSTIFICATIFS DE DOMICILE :

*Par exemple :*

- factures d'électricité, de gaz ou de téléphone
- titre de propriété ou contrat de location en cours de validité
- quittance d'assurance pour le logement
- certificat d'imposition ou de non-imposition
- justificatifs du versement d'allocations familiales

Cette liste n'est pas limitative...

**En cas d'hébergement au domicile d'une tierce personne**, y compris les parents, présentez les documents suivants (**originaux**) :

- une pièce justificative du domicile de la personne qui vous héberge
- 1 justificatif de l'identité de l'hébergeant
- une attestation sur l'honneur, sur papier libre, précisant la date d'hébergement.

### COPIE INTEGRALE OU EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE :

Dans tous les cas (première demande, modification, perte, vol...) vous devez produire un acte d'état-civil comportant la filiation. Une copie intégrale ou un extrait original de votre acte de naissance ou de celui du mineur pour lequel la cni est demandée constitue le justificatif le plus approprié pour en justifier.

#### **Si vous êtes né(e) en Métropole :**

La copie intégrale ou l'extrait de votre acte de naissance doit être demandée à la Mairie de votre lieu de naissance.

#### **Si vous êtes né(e) dans un département ou dans un territoire d'outre-mer :**

La copie intégrale ou l'extrait de votre acte de naissance doit être demandée à la Mairie de votre lieu de naissance ou au

#### **Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales**

Service de l'Etat civil  
27, rue Oudinot  
75700 Paris

#### **Si vous êtes né(e) à l'étranger :**

La copie intégrale de votre acte de naissance doit être demandée au

#### **Ministère des Affaires Étrangères**

11, rue de la Maison Blanche  
44941 Nantes Cedex 9

Ou directement par internet sur le site suivant :  
<http://www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html>



PREFECTURE DE L'AUBE

## **POUR OBTENIR UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITE**

**Vous devez déposer  
votre demande auprès  
des services de la mairie  
de votre domicile**

**Votre titre  
vous sera  
également remis  
par votre mairie**

<http://www.aube.pref.gouv.fr>